

Sombard

Nom :

Prénoms : Louis Henri

Surnoms :

Numéro matricule
du recrutement :

139

Classe
de mobilisation :

1920/2

ÉTAT CIVIL.

Né le 4 Février 1905, à L. St-Jordain, canton
de dit, département d VIENNE, résident
à ISLE-JOURDAIN, canton d dit, département
d VIENNE, profession de ~~Peintre~~ Electricien et Chef usin
fils de ~~Théodore St-Jordain~~ et de ~~Marie Marguerite St-Jordain~~, domiciliés
à ISLE-JOURDAIN, canton d dit, département d VIENNE
Marié à

SIGNALEMENT.

Cheveux ~~noirs~~, Yeux ~~noirs~~ force
Front ~~étroit~~, Nez ~~fort~~
Visage ~~carré~~, Renseignements physiologiques
complémentaires :

Taille : 1 mètre 71 centimètres.
Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.
Marques particulières :

Degré d'instruction : 5

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° 31 de la liste du canton d ISLE-JOURDAIN
Classé dans la 1^{re} partie de la liste en 1924.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES

Engagé volontaire pardevancement d'appel le 12 novembre
1924, à la mairie de L. St-Jordain au titre du 24th Rég. d'Infanterie
Muni au corps le 15 novembre 1924. ~~au titre du 24th Rég. d'Infanterie~~
Compteur du 15 mai 1925. ~~au titre du 24th Rég. d'Infanterie~~
22 avril 1926 en attendant son passage dans
la disponibilité. Ravi des contrôles le 10.9.1926
Certificat de bonne conduite "Accroché"
Classé dans la classe de mobil. de 1920/10 15 février 1932
étant père de 2 enfants vivants (art. 58, loi du 31 Mars 1928)
Placé dans la position dite "sans affectation" le 15 mars 1936 -
Classe affecté spécial pour une durée de deux mois
au titre de la société des forces motrices de la
Vienne à Poitiers 34 rue de Blossac en qualité de
Chef de secteur. 800 du 1^{er} et la 9th région
n° 8948 mob. du 1^{er} octobre 1931.
* Embusqué à Marseille par le service le 23 novembre
1925. Débarqué à Beyrouth le 30.11.25. Rapatrié, em-
barqué à Beyrouth le 23 Mars 1926. Débarqué à
Marseille le 2 avril 1926. Parti dans la Réserve et Rds

Contrôle le 10 Mai 1926.
A servi dans les FFI de la Vienne, section de
Lamignon du 6 juin 1944 au 5 sept. 1944 -
A continué à servir dans la formation après
la libération jusqu'au 31 octobre 1944. Date
à laquelle il a été mis en congé et A.D.C.
(Certificat d'appartenance, modèle national
n° 13.375 - délivré à Bordeaux le 20
juillet 1949).

en occupation de la Ruhr 1/2 C
du 19.4.1925 au 20.7.1925
en mer 1/2 C
du 23.11.1925 au 30.11.25
Servant (Zone des Ports) 1/2 C
du 1.12.25 au 26.12.25
Servant (Zone de l'intérieur) CS
du 27.12.1925 au 22.3.26
en mer 1/2 C
du 23.3.1926 au 2.4.1926.
Tous Français de l'intérieur CS
du 6.6.1944 au 20.10.1944
Militaire en activité de service CS
du 21.10.1944 au 30.10.1944

CORPS D'AFFECTATION.	NUMEROS	
	au contrôle spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
24 th Rég. d'Infanterie	11893	
18 th Rég. de Tirailleurs	10597	4-11-28
Rég. d'Inf. Cote		10.9.28
du Maroc		
Dépôt des 1 ^{er} Rég. de zouaves		1.8.27
Centre de M ^{re} J. F. 1933		1.8.28
Sans affectation		
Affectation spéciale tableau 25	III	
En a L.E.D.F. W.G.D.F.		
de Paris le		
25.5.34		

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D. DOMICILE R. RÉSIDENCE.
21-3-1929	Chollet	Chollet	R
	128 rue du Paradis		
27 janvier 1931	Champagne	Angoulême	R
	Montons		
23.5.1931	Dommeuil Matours	Poitiers	R
	après Paris		

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'ar- mée territoriale.	

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font
l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

Sombard

Nom :

Prénoms : Louis Henri

Surnoms :

Numéro matricule
du recrutement :

139

Classe
de mobilisation :

1920/2

ÉTAT CIVIL.

Né le 4 Février 1905, à S. St-Jean-d'Arde, canton
de St-Jean-d'Arde, département d VIENNE, résident
à ISLE-JOURDAIN, canton d St-Jean-d'Arde, département
d VIENNE, profession de ~~Reine~~ électricien et chef usi
fils de Théodore Alphonse et de Jeanne Marguerite Justine, domiciliés
à ISLE-JOURDAIN, canton d St-Jean-d'Arde, département d VIENNE

Marié à

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° 31 de la liste du canton d ISLE-JOURDAIN
Classé dans la 1^{re} partie de la liste en 1924

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES

Engagé volontaire pardevancement d'appel le 13 novembre
1924, à la maison de S. St-Jean-d'Arde, au titre de ~~Reine~~ d'Arde
arrivé au corps le 15 novembre 1924, au régiment de ~~Reine~~ d'Arde
compteur du 15 mai 1925, arrivé le 21.7.25, le
21 avril 1925 en attendant son passage dans
la disponibilité. Rayé des contrôles le 10.9.1926
Certificat de bonne conduite "Accroché"
Classé dans la classe de mobilisation de 1920/2 le 15 février 1932

SIGNALEMENT.

Cheveux noirs, Yeux marron foncé,
Front droit, Nez fort,
Visage carré, Renseignements physionomiques
complémentaires :

Taille : 1 mètre 71 centimètres.
Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.
Marques particulières :

Degré d'instruction : 3

CORPS D'AFFECTATION.

NUMÉROS

au
contrôle
spécial.

MATRICULE
ou au
répertoire.

Armée active. 24.10.24 d'infanterie 11823
18.10.24 de tirailleurs 10157 4-11-29
Armée territoriale et sa réserve. 10.9.28
Prop. d'inf. Cab 1527
du Maroc
Départ. des p. régl. de guerre 1527
Centr. de M. J. 1.93.1924 d'Arde 1527
Sans affectation 1527
Affectation spéciale tableau 1527
III
En à l'E.D.F. W.D.F.
de Paris le 25.5.24

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D. DOMICILE R. RÉSIDENCE.
21-3-1923	Cholet	Cholet	R
27.10.23	Champagne	Angoulême	R
23.5.1924	Donnemil Matours	Poitiers	R

LEVANT } du 27.11.24
au 20.8.26

PÉRIODES D'EXERCICES.
Réserve... 1^{re} dans l'dispensé en 1930 (a servi aux un I O E)
2^{de} dans l... du au
Supplémentaires dans l... du au
Armée territoriale: 1^{re} dans l... du au
Supplémentaires dans l... du au
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication. Du au
Du au

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'ar- mée territoriale.	

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font
l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).